



Paris, 30 novembre 2020, 7 heures

La BEI soutient AB Science dans son programme de développement Covid-19

- Signature d'un contrat de financement de 15,0 millions d'euros pour soutenir le programme de développement clinique du *masitinib*.
- Le développement du *masitinib* s'inscrit comme une option crédible pour le traitement de la Covid-19 mais également pour des maladies qui sont toujours sans solution thérapeutique.

AB Science SA (Euronext – FR0010557264 – AB) et la Banque Européenne d'Investissement (la « **BEI** »), la banque de l'Union Européenne, annoncent la signature, ce jour, d'un accord de prêt d'un montant global de 15,0 millions d'euros (le « **Prêt Covid 19** »).

Le Prêt Covid-19 permettra à AB Science de financer le programme de développement clinique évaluant le *masitinib* dans le traitement de la Covid-19.

Le *masitinib* pourrait être efficace dans le traitement de la Covid-19 en raison de son double mécanisme d'action anti-inflammatoire et antivirale récemment découvert. Le *masitinib* inhibe en effet directement la protéase 3CL, la protéase principale du SRAS-CoV-2 directement impliquée dans la réplication du virus.

Ce premier partenariat avec la BEI pourrait être appelé à se développer à l'avenir puisque des discussions ont été engagées pour un financement complémentaire relatif aux autres indications dans lesquelles le *masitinib* est ou pourrait être évalué, pour une enveloppe maximale de 30,0 millions d'euros.

Ce financement bénéficie du soutien du Fonds européen pour les investissements stratégiques, le cœur financier du Plan d'investissement pour l'Europe, dans le cadre duquel la BEI et la Commission européenne s'associent pour engager des investissements prioritaires dans l'Union Européenne. Il repose également sur le Mécanisme de partage des risques d'InnovFin qui cible les initiatives de recherche d'entreprises soutenues par Horizon 2020, le programme-cadre de l'Union Européenne pour la recherche et l'innovation.

L'association de l'expertise de la BEI et du soutien de la Commission européenne avec la garantie InnovFin a permis la mise en place d'un financement innovant et sur-mesure, adapté aux besoins d'AB Science.

Le Prêt Covid-19 est composé de deux tranches de six millions d'euros chacune, et d'une troisième tranche de trois millions d'euros. La première tranche devrait être libérée dans les prochaines semaines. Les deux autres tranches seront libérées ultérieurement, sous réserve de l'atteinte de certains jalons, relatifs notamment aux progrès cliniques dans l'étude d'AB Science pour le traitement de la Covid-19 et aux futurs financements en capitaux propres d'AB Science.

Le Prêt Covid-19 est complété par un accord d'émission de bons de souscription d'actions (les « BSA ») au bénéfice de la BEI. Le nombre de BSA devant être émis par AB Science à l'occasion du tirage de chacune des tranches du Prêt Covid-19 sera fonction du cours de référence d'AB Science précédant le tirage de chacune des tranches et du montant de la tranche considérée. A titre illustratif uniquement, sur la base d'un cours de référence à 10,0 euros, AB Science devrait émettre 162.162 BSA concomitamment au tirage de la première tranche. Chaque BSA donnera le droit de souscrire à une action ordinaire d'AB Science à un prix égal au cours de référence (décoté de 5,0%), pendant 15 ans.

Le cas échéant, AB Science publiera un communiqué de presse à l'occasion du tirage de chacune des tranches du Prêt Covid-19, précisant ses termes et conditions et le nombre définitif de BSA émis concomitamment.

Alain Moussy, co-fondateur et Président Directeur Général d'AB Science, déclare : *« C'est un accord important car ce prêt significatif marque l'intérêt d'un acteur institutionnel européen de référence pour le développement du masitinib. Le prêt de la BEI pour soutenir le développement du masitinib dans la Covid-19 démontre que le masitinib est une option crédible grâce à son double mécanisme d'action antivirale et anti-inflammatoire. Nous espérons que ce premier financement sera le début d'un partenariat pérenne avec la Banque européenne d'investissement, notamment pour accélérer le développement de nouveaux médicaments pour des maladies où les solutions thérapeutiques sont inexistantes ou insuffisantes. »*

« Je suis très heureux d'annoncer ce financement avec AB Science. La lutte contre la Covid-19 est une priorité de l'action de la Banque de l'Union Européenne et le soutien au développement d'options thérapeutiques susceptibles de répondre à la situation d'urgence sanitaire s'inscrit dans cette démarche. », a déclaré **Ambroise Fayolle**, Vice-Président de la BEI. Et d'ajouter : *« Les PME sont une source importante d'innovations en matière médicale sur laquelle nous devons nous appuyer. C'est pourquoi il est important de les soutenir et de les accompagner. »*

Dans ce contexte de crise sanitaire, ce nouveau financement reflète la forte mobilisation de la BEI pour soutenir la mise en place de solutions et thérapies nouvelles et efficaces pour le traitement de la Covid-19. Avec ce nouveau financement, ce sont au niveau européen 600 millions d'euros qui ont été investis en soutien à 19 *biotechs* et *medtechs* engagées dans la lutte contre l'épidémie.

Note aux éditeurs

A propos de la Banque Européenne d'Investissement

Créée par le Traité de Rome et fondée en 1958, la BEI est la banque de l'Union européenne, formant avec le Fonds européen d'investissement (FEI) – filiale dédiée au soutien des PME – le Groupe BEI. Le Groupe BEI est un acteur clef de la relance par l'investissement en Europe et en France, en particulier. Depuis 2012, grâce à la solidité de ses compétences et à l'attrait financier de sa notation AAA, le Groupe BEI a renforcé son activité en France pour atteindre 8,5 milliards d'euros d'investissements en

2019 au service des entreprises et de l'innovation, mais aussi en finançant des projets dans des secteurs stratégiques comme l'action en faveur du climat, l'énergie, la santé, le logement, l'éducation des jeunes et les infrastructures de formation. Le Groupe BEI est l'opérateur du Plan d'investissement pour l'Europe, plus communément nommé Plan Juncker.

Plus d'informations sur la BEI sur le site Internet : www.bei.org

InnovFin – Financement européen de l'innovation – Dans le cadre de l'initiative Horizon 2020, le programme de recherche et d'innovation de l'Union Européenne pour 2014-2020, la Commission européenne et le Groupe Banque européenne d'investissement (BEI et FEI) ont lancé en 2014 une nouvelle génération d'instruments financiers et de services de conseil destinés à faciliter l'accès au crédit pour les entreprises innovantes. Le dispositif « InnovFin – Financement européen de l'innovation » propose, jusqu'en 2020, une série de produits sur mesure qui permettront de fournir des financements à l'appui de projets de recherche et d'innovation menés par des entreprises de petite, moyenne et grande dimension et par les promoteurs d'infrastructures de recherche.

A propos du *masitinib*

Le *masitinib* est un nouvel inhibiteur de tyrosine kinase, administré par voie orale, qui cible les mastocytes et les macrophages, cellules essentielles de l'immunité, par l'inhibition d'un nombre limité de kinases. En raison de son mode d'action unique, le *masitinib* peut être développé dans un grand nombre de pathologies, en oncologie, dans les maladies inflammatoires, et certaines maladies du système nerveux central. En oncologie, par son activité d'immunothérapie, le *masitinib* peut avoir un effet sur la survie, seul ou en association avec la chimiothérapie. Par son activité sur le mastocyte et les cellules microgliales et donc par son effet inhibiteur sur l'activation du processus inflammatoire, le *masitinib* peut avoir un effet sur les symptômes associés à certaines pathologies inflammatoires et du système nerveux central.

A propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement. AB Science a développé en propre un portefeuille de molécule et la molécule phare d'AB Science, le *masitinib*, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée chez l'homme en oncologie, dans les maladies neurodégénératives et dans les maladies inflammatoires. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur AB Science sur le site Internet : www.ab-science.com

Contacts

AB Science

Communication financière et relations presse

investors@ab-science.com

Banque Européenne d'Investissement – BEI :

Anne-Cécile Auguin : +352 621 361948 —

a.auguin@eib.org

Service de presse : +352 4379 21000 —

press@eib.org

Déclarations prospectives – AB Science

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses

sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « *s'attendre à* », « *anticiper* », « *croire* », « *avoir l'intention de* », « *estimer* » ou « *planifier* », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AB Science qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par AB Science ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par AB Science, y compris ceux énumérés dans le rapport financier annuel et le chapitre 4 « *Facteurs de risques* » du document de référence d'AB Science enregistré auprès de l'AMF le 22 novembre 2016, sous le numéro R. 16-078. AB Science ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des valeurs mobilières d'AB Science aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la directive 2003/71/EC du Parlement européen et du Conseil, telle que modifiée. La diffusion, la publication ou la distribution du présent communiqué de presse dans certains pays peut être sujette à des restrictions en vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.